

CONDITIONS D'ACCES

- Elèves titulaires d'un CAP métiers du bois ou d'un BAC général, technologique ou professionnel.

DUREE DE LA FORMATION

Le cycle de formation a une durée de 2 ans soit 1350 heures au CFA réparties sur :

- 19 semaines en 2ème année
- 20 semaines en 3ème année.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Examen en fin de formation du BAC PRO Technicien Constructeur Bois
- Formations en vue de la délivrance :
 - du Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail
 - de l'attestation d'habilitation montage, démontage d'échafaudages

POURSUITES D'ETUDES

- BTS SCBH (Systèmes Constructifs Bois et Habitat)
- BP Charpentier Bois

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Possibilité de restauration sur place
- Possibilité d'hébergement selon places disponibles

REMUNERATION DE L'APPRENTI

Salaire branche professionnelle Bâtiment Aquitaine

	16-17 ans	18 à 20 ans	21 ans et plus
2ème année	50% SMIC 733,31 €	60% SMIC 879,97 €	65% SMIC 953,30 €
3ème année	60% SMIC 879,97 €	70% SMIC 1026,63 €	80% SMIC 1173,30 €

DEMARCHES

- Inscription au CFA,
- Recherche d'entreprise,
- Contrat d'apprentissage à retirer par l'employeur auprès de la Chambre Consulaire de son département.

AIDES FINANCIERES AUX EMPLOYEURS

Nous contacter

RENSEIGNEMENTS

Mélanie DURAND 05.56.95.52.92
Assistante Administrative
Lycée des métiers Léonard de Vinci - 33290 Blanquefort

Jean-Louis ETCHESSAHAR 05.58.55.71.11
Coordonnateur Pédagogique du CFA
Siège social du CFA Bois et Habitat au
LPO Haroun Tazieff - 40990 St Paul Lès Dax



BAC PRO TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS

Contrat d'apprentissage 2 ans



CFA BOIS ET HABITAT

UFA Lycée Léonard De Vinci
24, rue du Collège Technique
33290 BLANQUEFORT

☎ 05.56.95.52.92

✉ melanie.durand.ufa@gmail.com





LE METIER DE TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS

Le technicien de la construction bois intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre des ouvrages de structures, d'ossatures, de charpente bois et dérivés, tout en intégrant les techniques et les préceptes liées à l'éco-construction.

Il exerce au sein d'entreprises spécialisées dans la construction de maisons ossature bois et/ou de charpentes



CONTENU DE LA FORMATION

- Les techniques liées à l'ossature bois sur la base du DTU 31.2
- Les techniques liées aux planchers et solivages bois sur la base du DTU 51.3
- Les techniques liées à la charpente traditionnelle, limitée au pavillon carré.
- Les produits isolants, barrière étanche et étanchéité à l'air ;
- Mise en œuvre des revêtements extérieurs et intérieurs.
- Les techniques liées à l'éco-construction.
- Formation spécifique sur les techniques liées à la maison passive.
- Formation liée aux exigences construction en B.B.C
- Formation sur la résistance des matériaux, efforts et calculs simples de charges.
- Formation attestation Monteur d'échafaudage
- Formation sur le Pro-Logiciel SEMA
- Formation sur l'étude de prix liée à la construction bois (Déboursé)
- Formation sur les principes de base de gestion économie de l'entreprise.

ORGANISATION DE LA FORMATION.

Enseignement Professionnel

Discipline	Volume hebdomadaire
Lecture de plan	2 h
Technologie	4 h
Atelier	10 h
Lecture de plan	2 h
Economie gestion	2 h
HPS	1 h
Arts Appliqués	1 h
Accompagnement personnalisé	1 h

Enseignement Général

Discipline	Volume hebdomadaire
Français	2 h
Histoire géographie	2 h
Maths sciences	4 h
EPS	2 h
Langue vivante	2 h

